

Regensburg, le 25 janvier 2017

**Service des voies navigables et de la navigation de Regensburg**

**Arrêté de la police de la navigation**

**N° 13/2017**

concernant l'interruption de la navigation entre Kelheim et Jochenstein

Se fondant sur le § 1.22 de l'Annexe A au Règlement de police de la navigation sur le Danube (DonauSchPV), publiée le 27 mai 1993 dans le BGBl. I à la page 741, modifiée dernièrement par Décision en date du 31 août 2015 (BGBl. I, page 1474), il est annoncé ce qui suit :

à partir de ce moment, la navigation est interrompue suite à des phénomènes de glaces entre Kelheim (km 2414,72 de Danube) et Jochenstein (km 2201,75 de Danube).

L'annulation de l'interruption de la navigation sera annoncée.

En charge du dossier

Komaroff